INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

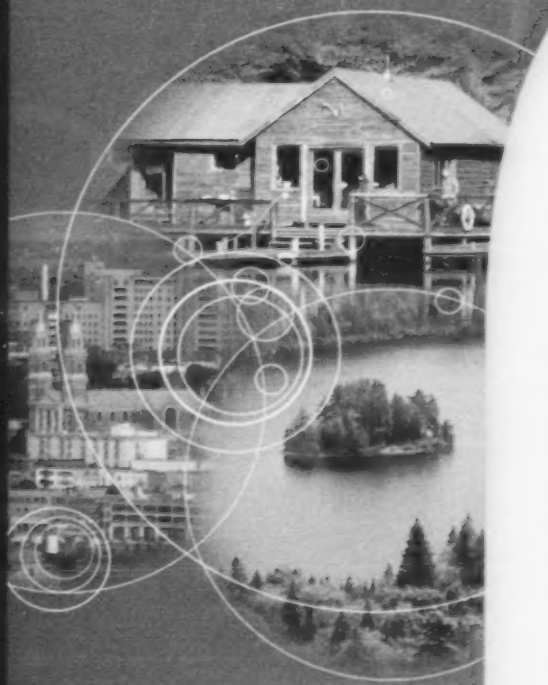

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec

Équipe de rédaction :
Jean-Pierre Barrette, Marianne Bernier, Anne Binette Charbonneau, Sophie Brehain, Stéphane Crespo, Marc-André Demers, Gaëtane Dubé, Jane-Hélène Gagnon, Marc-André Gauthier, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Marie-Hélène Provençal, Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith, Virginie Lachance, Danielle Laplante, Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Fréve

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye / Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements et permis de bâtir 21
Investissements 21
Permis de bâtir 24

Santé 26

Éducation 28
Taux de diplomation aux études collégiales 28
Nombre de diplômés au baccalauréat 30

Culture et communications 33

Concepts et définitions 35

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie en terre ferme de 95 762 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1]: Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay, et regroupe 60 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population saguenay-jeannoise est de 2,9 hab./km², ce qui positionne la région au 14e rang des régions administratives, derrière la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et devant l'Abitibi-Témiscamingue.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Carte 1.1

Aires protégées, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouvent, en totalité ou en partie, 573 aires protégées. Elles couvrent 6 566 km², soit 6,2 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constituée de 10 réserves de biodiversité projetées. Celles-ci contribuent à la protection de 3 645 km². La région compte également 490 refuges biologiques (en tout ou en partie), pour une superficie de 1 329 km². Entre 2015 et 2016, 21 nouveaux refuges biologiques ont été ajoutés. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean détient également une partie du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (plus de 158 km² sur les 1 246 km²). Ce parc a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 277 200 habitants au 1er juillet 2015, soit 3,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 10e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Estrie et devant la Mauricie. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il était de 3,8 % en 2001.

En 2015, un peu plus de la moitié (53 %) de la population de la région, soit 145 700 personnes, réside dans la MRC de Saguenay. Cette part est de 19 % dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, d'environ 11 % dans celle du Domaine-du-Roy et de 9 % dans celle de Maria-Chapdelaine. Le Fjord-du-Saguenay est la MRC la moins populeuse, ses 21 800 habitants représentant 8 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015p	2001-2006	2006-2011	2011-2015p	2001	2015p
	n				pour 1 000			%	
Le Domaine-du-Roy	33 442	32 151	32 063	31 811	– 7,9	– 0,5	– 2,0	11,8	11,5
Maria-Chapdelaine	27 374	25 928	25 395	24 955	– 10,9	– 4,2	– 4,4	9,7	9,0
Lac-Saint-Jean-Est	52 700	51 512	52 939	52 936	– 4,6	5,5	0,0	18,6	19,1
Saguenay	149 757	144 532	146 033	145 745	– 7,1	2,1	– 0,5	52,9	52,6
Le Fjord-du-Saguenay	20 031	20 163	20 819	21 762	1,3	6,4	11,1	7,1	7,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**283 304**	**274 286**	**277 249**	**277 209**	**– 6,5**	**2,1**	**0,0**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	**...**	**...**

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est sensiblement la même en 2015 comparativement à 2011. Les données provisoires indiquent un taux d'accroissement annuel moyen nul au cours de la période. La région avait enregistré une faible croissance au cours de la période 2006-2011 (2,1 pour mille). Le bilan démographique de la région demeure toutefois favorable en regard du déclin de la fin des années 1990 et du début des années 2000.

À l'intérieur de la région, seule la MRC du Fjord-du-Saguenay connaît une croissance démographique positive entre 2011 et 2015. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen y est de 11,1 pour mille. Elle est d'ailleurs la seule MRC à avoir vu sa population croître au cours des trois périodes à l'étude. Au Lac-Saint-Jean-Est ainsi que dans Saguenay la population est restée plutôt stable entre 2011 et 2015. Seules les MRC de Maria-Chapdelaine (– 4,4 pour mille) et du Domaine-du-Roy (– 2,0 pour mille) continuent de connaître une perte d'effectifs.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 20,0 % de la population régionale en 2015, comparativement à 17,6 % à l'échelle québécoise. Les jeunes de moins de 20 ans sont au contraire proportionnellement moins nombreux dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean (19,4 %) que dans l'ensemble du Québec (20,7 %). Si les données finales le confirment, les personnes âgées seraient devenues en 2015 un peu plus nombreuses que les jeunes dans la région. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement plus faible dans la région (60,5 %) que dans l'ensemble du Québec (61,7 %). Ces écarts quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans l'âge moyen plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (43,8 ans contre 41,7 ans). Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, considérées comme étant les plus âgées du Québec, affichent une moyenne d'âge supérieure à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Le Domaine-du-Roy	31 811	6 343	18 807	6 661	100,0	19,9	59,1	20,9	47,8	44,3
Maria-Chapdelaine	24 955	5 014	14 633	5 308	100,0	20,1	58,6	21,3	48,4	44,7
Lac-Saint-Jean-Est	52 936	10 767	31 705	10 464	100,0	20,3	59,9	19,8	45,6	43,4
Saguenay	145 745	27 264	89 076	29 405	100,0	18,7	61,1	20,2	45,6	43,9
Le Fjord-du-Saguenay	21 762	4 519	13 531	3 712	100,0	20,8	62,2	17,1	44,1	42,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**277 209**	**53 907**	**167 752**	**55 550**	**100,0**	**19,4**	**60,5**	**20,0**	**46,0**	**43,8**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2015, toutes les MRC de la région ont un âge moyen supérieur à celui du Québec. Le moins élevé est celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay (42,2 ans), qui se démarque avec une part de personnes âgées relativement faible comparativement au reste de la région. Les 65 ans et plus y comptent pour 17,1 % de la population, alors que cette proportion est de 20 ou 21 % dans les autres MRC. À l'opposé, Maria-Chapdelaine affiche l'âge moyen le plus élevé de la région, soit 44,7 ans. Dans les MRC du Domaine-du-Roy et de Saguenay, la moyenne d'âge est de l'ordre de 44 ans, tandis qu'il est de 43,4 ans dans le Lac-Saint-Jean-Est. C'est dans Saguenay que les jeunes de moins de 20 ans sont le plus faiblement représentés, soit 18,7 %, tandis qu'ils comptent pour 20 % à 21 % ailleurs dans la région.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 139 600 hommes contre 137 700 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser

avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, la MRC du Fjord-du-Saguenay se démarque puisque les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge. Elle affiche en outre une proportion d'hommes chez les 20-64 ans ainsi que chez les 65 ans et plus parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Le Domaine-du-Roy	3 189	3 154	9 675	9 132	3 067	3 594	15 931	15 880
Maria-Chapdelaine	2 564	2 450	7 641	6 992	2 569	2 739	12 774	12 181
Lac-Saint-Jean-Est	5 514	5 253	16 413	15 292	4 872	5 592	26 799	26 137
Saguenay	13 795	13 469	45 722	43 354	13 003	16 402	72 520	73 225
Le Fjord-du-Saguenay	2 373	2 146	7 176	6 355	1 986	1 726	11 535	10 227
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**27 435**	**26 472**	**86 627**	**81 125**	**25 497**	**30 053**	**139 559**	**137 650**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,6 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans Le Domaine-du-Roy que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (6,6 %). À l'inverse, Le Fjord-du-Saguenay affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,3 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Le Fjord-du-Saguenay (– 2,8 points), Maria-Chapdelaine (– 1,8 point), Le Domaine-du-Roy (– 1,7 point), Lac-Saint-Jean-Est (– 1,6 point), Saguenay (– 1,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Le Domaine-du-Roy	8,3	7,8	7,0	6,8	6,6	– 1,7
Maria-Chapdelaine	7,1	6,1	5,7	5,1	5,3	– 1,8
Lac-Saint-Jean-Est	6,4	5,4	5,0	4,6	4,7	– 1,6
Saguenay	6,4	5,8	5,4	4,9	5,0	– 1,4
Le Fjord-du-Saguenay	7,1	6,0	5,3	4,5	4,3	– 2,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**6,7**	**6,0**	**5,5**	**5,0**	**5,1**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 7,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (22,0 %) que pour les couples (2,9 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 4,8 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,1 point pour les couples. C'est Le Domaine-du-Roy qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (28,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC du Fjord-du-Saguenay (19,0 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 4 080 familles à faible revenu, dont 1 990 sont monoparentales et 2 090 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**6,7**	**6,0**	**5,5**	**5,0**	**5,1**	**– 1,6**
Famille comptant un couple	**4,0**	**3,5**	**3,2**	**2,9**	**2,9**	**– 1,1**
Sans enfants	4,7	4,0	3,6	3,3	3,4	– 1,3
Avec 1 enfant	3,2	2,9	2,6	2,4	2,5	– 0,7
Avec 2 enfants	2,8	2,5	2,1	1,9	1,7	– 1,1
Avec 3 enfants et plus	4,4	4,2	3,8	3,8	3,6	– 0,9
Famille monoparentale	**26,9**	**25,2**	**23,3**	**21,3**	**22,0**	**– 4,8**
Avec 1 enfant	24,0	22,9	21,8	19,3	20,0	– 3,9
Avec 2 enfants	29,0	25,1	22,0	21,2	22,0	– 7,0
Avec 3 enfants et plus	41,6	42,7	37,0	35,8	36,7	– 4,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,4 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Lac-Saint-Jean-Est (+ 2,9 %), Maria-Chapdelaine (+ 1,3 %), Le Fjord-du-Saguenay (+ 1,2 %), Le Domaine-du-Roy (+ 1,1 %), Saguenay (+ 1,0 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 66 120 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans Saguenay (68 880 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Le Domaine-du-Roy	62 543	63 200	1,1
Maria-Chapdelaine	60 346	61 110	1,3
Lac-Saint-Jean-Est	63 338	65 150	2,9
Saguenay	68 225	68 880	1,0
Le Fjord-du-Saguenay	62 412	63 160	1,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**65 182**	**66 120**	**1,4**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,6 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC du Domaine-du-Roy (+ 3,6 %), de Maria-Chapdelaine (+ 3,2 %), du Fjord-du-Saguenay (+ 3,2 %), de Lac-Saint-Jean-Est (+ 2,2 %) et de Saguenay (+ 1,5 %). Il s'agit de l'ensemble des MRC de la région. Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 40 810 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Saguenay (41 480 $), Le Fjord-du-Saguenay (41 990 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Le Domaine-du-Roy	37 276	38 600	3,6
Maria-Chapdelaine	37 397	38 580	3,2
Lac-Saint-Jean-Est	39 270	40 150	2,2
Saguenay	40 852	41 480	1,5
Le Fjord-du-Saguenay	40 681	41 990	3,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**39 784**	**40 810**	**2,6**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte environ 128 000 emplois. Le taux d'emploi s'établit à 55,3 % à la fin de la période; il demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %).

La croissance de l'emploi dans la région s'observe uniquement dans l'emploi à temps plein (+ 8 000). La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total se fixe à 18,9 % en 2015.

La croissance de l'emploi se retrouve chez les hommes (+ 3 100) et les femmes (+ 5 100). En outre, elle s'observe uniquement chez les personnes de 30 ans et plus et dans le secteur des services.

En 2015, 140 000 personnes composent la population active de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean; par rapport à 2005 (134 600), la population active a peu varié. Le taux d'activité s'établit à 60,3 % en 2015; ce dernier n'a pas varié comparativement à 2005. Du côté du taux de chômage, il diminue de 2,4 points au cours de la période pour se fixer à 8,3 % en 2015. De fait, le taux de chômage est similaire au taux provincial, alors qu'il lui était supérieur en 2005.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Saguenay–Lac-Saint-Jean				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	134,6	141,1	140,0	5,4	4 038,0	4 434,2
Emploi	120,2	127,0	128,3	8,1	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	96,2	99,4	104,2	8,0†	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	24,0	27,6	24,2	0,2	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	29,8	31,8	28,0	– 1,8	948,3	973,5
30 ans et plus	90,4	95,2	100,3	9,9†	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	65,7	68,5	68,8	3,1	1 972,6	2 136,8
Femmes	54,5	58,6	59,6	5,1	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	32,9	31,3	31,2	– 1,7	925,8	837,0
Secteur des services	87,3	95,7	97,1	9,8†	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	14,4	14,0	11,6	– 2,8†	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	59,8	60,7	60,3	0,5	65,6††	64,8††
Taux de chômage	10,7	9,9	8,3	– 2,4†	8,2††	7,6
Taux d'emploi	53,4	54,6	55,3	1,9	60,2††	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	20,0	21,7	18,9	– 1,1	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 104 933 dans la région saguenay-jeannoise en 2014, en baisse de 0,7 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Des cinq MRC que compte le Saguenay–Lac-Saint-Jean, quatre subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2013, à savoir Saguenay (– 1,1 %), Le Domaine-du-Roy (– 1,0 %), Lac-Saint-Jean-Est (– 0,2 %) et Maria-Chapdelaine (– 0,1 %). La baisse dans ces MRC se manifeste plus vivement chez les hommes, bien que les femmes ne soient pas épargnées dans Saguenay et Le-Domaine-du-Roy. Seule la MRC du Fjord-du-Saguenay (+ 1,2 %) connaît une légère hausse, laquelle profite essentiellement aux femmes. Depuis 2002, ce territoire supralocal bénéficie d'une croissance presque ininterrompue.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît légèrement dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Saguenay où il perd 0,2 point de pourcentage. En dépit de cette légère décroissance, cette MRC présente, pour une douzième année d'affilée, le taux de travailleurs le plus élevé, celui-ci s'étant établi à 71,5 %, ce qui en fait la seule MRC à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui de la région (70,7 %). Elle est immédiatement suivie par Lac-Saint-Jean-Est (70,3 %), alors que Le Fjord-du-Saguenay continue d'enregistrer le taux de travailleurs le plus bas (68,8 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2014. C'est dans Le Fjord-du-Saguenay que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de près de huit points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, la différence la plus faible est observée dans Maria-Chapdelaine (3,8 points). Depuis 2009, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans tous les territoires supralocaux de la région, à l'exception du Domaine-du-Roy où l'écart s'est creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,2 % pour s'établir à 36 625 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Maria-Chapdelaine (+ 3,0 %), tandis que la plus faible est relevée dans Le Fjord-du-Saguenay (+ 0,2 %).

En 2014, c'est la MRC de Saguenay qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 38 286 $, suivie par celle de Lac-Saint-Jean-Est (35 888 $). À l'opposé, Maria-Chapdelaine (32 800 $) présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans la MRC du Fjord-du-Saguenay que la différence entre les sexes est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 43,6 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Maria-Chapdelaine (43,4 %) et de Lac-Saint-Jean-Est (37,3 %). La MRC de Saguenay (30,4 %) est celle qui affiche la différence de revenu d'emploi entre les sexes la plus faible. Entre 2009 et 2014, la disparité de revenu entre les hommes et les femmes s'est estompée dans presque toutes les MRC de la région. Seul Le Domaine-du-Roy fait exception à ce chapitre, l'écart entre le revenu des hommes et celui des femmes s'étant légèrement creusé.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	2013[r]	2014[p]	Écart 2014-2013	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Le Domaine-du-Roy	11 729	11 615	– 1,0	69,3	69,9	0,6	34 261	35 148	2,6
Hommes	6 199	6 107	– 1,5	71,4	71,8	0,4	40 368	41 535	2,9
Femmes	5 530	5 508	– 0,4	67,0	67,8	0,8	27 091	28 281	4,4
Maria-Chapdelaine	9 235	9 222	– 0,1	68,6	69,3	0,7	31 830	32 800	3,0
Hommes	4 940	4 899	– 0,8	70,9	71,2	0,3	41 122	42 115	2,4
Femmes	4 295	4 323	0,7	66,0	67,4	1,4	22 743	23 848	4,9
Lac-Saint-Jean-Est	19 885	19 852	– 0,2	70,0	70,3	0,3	35 168	35 888	2,0
Hommes	10 765	10 650	– 1,1	73,2	72,7	– 0,5	42 868	43 796	2,2
Femmes	9 120	9 202	0,9	66,6	67,7	1,1	26 887	27 481	2,2
Saguenay	56 384	55 753	– 1,1	71,7	71,5	– 0,2	37 989	38 286	0,8
Hommes	29 925	29 402	– 1,7	74,7	74,1	– 0,6	45 352	45 457	0,2
Femmes	26 459	26 351	– 0,4	68,5	68,8	0,3	30 885	31 658	2,5
Le Fjord-du-Saguenay	8 391	8 491	1,2	68,2	68,8	0,6	33 689	33 768	0,2
Hommes	4 722	4 715	– 0,1	72,8	72,5	– 0,3	42 640	42 768	0,3
Femmes	3 669	3 776	2,9	63,1	64,7	1,6	23 404	24 122	3,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**105 624**	**104 933**	**– 0,7**	**70,5**	**70,7**	**0,2**	**36 186**	**36 625**	**1,2**
Hommes	56 551	55 773	– 1,4	73,6	73,2	– 0,4	43 594	44 074	1,1
Femmes	49 073	49 160	0,2	67,3	68,0	0,7	28 187	29 036	3,0
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'élève à 10,3 G$ en 2014, ce qui constitue 3,0 % de l'économie de l'ensemble du Québec (340,8 G$).

Le PIB du Saguenay–Lac-Saint-Jean augmente de 1,7 % en 2014. Il s'agit d'une première hausse en trois ans, à la suite de deux diminutions consécutives (–1,7 % en 2013 et – 1,5 % en 2012). En fait, l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean évolue en dents de scie depuis quelques années, ce qui engendre néanmoins un taux de croissance annuel moyen de 1,5 % au cours des années 2007 à 2014, nettement moins élevé que le taux du Québec sur la même période (+ 2,6 %).

Produit intérieur brut par industrie

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est orienté vers le secteur des services qui occupe 62,5 % du PIB. Ce secteur prend toutefois moins de place que dans l'ensemble du Québec où 72,3 % du PIB découle des services. La production de ce secteur augmente de 1,4 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de 2,3 % au Québec. De leur côté, les industries productrices de biens augmentent de 2,1 % en 2014 dans la région et de 2,3 % dans l'ensemble du Québec.

La hausse du secteur des biens (+ 2,1 %) découle de la croissance du groupe de la fabrication (+ 1,4 %) amoindrie par la baisse de certaines industries, dont la foresterie et l'exploitation forestière (– 9,3 %) et les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (– 8,7 %), deux bases économiques de la région. Parmi les industries-clés de la fabrication, on observe plus particulièrement une forte augmentation dans la fabrication de produits en bois (+ 19,4 %) pour une deuxième année consécutive (+ 26,0 % en 2013). La fabrication de produits minéraux non métalliques et la fabrication du papier, deux autres bases économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean, augmentent respectivement de 8,2 % et de 3,6 %. À l'inverse, les industries de la fabrication de machines (– 10,0 %) et de produits métalliques (– 4,8 %) connaissent une baisse de leur PIB en 2014.

Seulement deux industries du secteur des services sont des bases économiques pour l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean : les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale. La première recule (– 2,6 %), tandis que la seconde augmente (+ 2,2 %) en 2014. Ces deux taux de variation sont dans la même direction que ceux observés dans l'ensemble du Québec, respectivement de 1,1 % et 2,5 %. Par ailleurs, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers et les administrations publiques, deux importantes industries qui occupent à elles deux un peu plus de 20,0 % du PIB régional, croissent respectivement de 5,2 % et de 0,7 %. Enfin, le commerce de détail affiche une hausse en 2014 (+ 4,1 %) à la suite d'une baisse de 1,7 % en 2013.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007, 2013 et 2014

	2007[r]	2013[er]	2014[e]	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**9 343 528**	**10 164 928**	**10 335 285**	**100,0**	**1,5**	**1,7**
Secteur de production de biens	**4 026 025**	**3 801 420**	**3 880 285**	**37,5**	**– 0,5**	**2,1**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	340 298	338 632	334 321	3,2	– 0,3	– 1,3
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	156 024	141 688	128 545	1,2	– 2,7	– 9,3
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	57 206	66 279	60 541	0,6	0,8	– 8,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	102 541	235 572	249 654	2,4	13,6	6,0
Services publics	500 000	540 290	565 570	5,5	1,8	4,7
Construction	689 722	769 725	785 943	7,6	1,9	2,1
Fabrication	2 393 464	1 917 201	1 944 797	18,8	– 2,9	1,4
Fabrication d'aliments	70 200	75 921	82 144	0,8	2,3	8,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	32 862	32 657	0,3	...	– 0,6
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	115 257	79 261	94 624	0,9	– 2,8	19,4
Fabrication du papier	480 102	345 441	358 048	3,5	– 4,1	3,6
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	10 430	9 652	0,1	...	– 7,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	50 454	44 751	48 419	0,5	– 0,6	8,2
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	94 033	121 538	115 729	1,1	3,0	– 4,8
Fabrication de machines	128 094	121 637	109 502	1,1	– 2,2	– 10,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	10 201	7 393	0,1	...	– 27,5
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**5 317 503**	**6 363 507**	**6 454 999**	**62,5**	**2,8**	**1,4**
Commerce de gros	317 528	346 651	349 154	3,4	1,4	0,7
Commerce de détail	561 474	621 198	646 873	6,3	2,0	4,1
Transport et entreposage	352 991	371 325	359 856	3,5	0,3	– 3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	127 473	164 136	174 227	1,7	4,6	6,1
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 024 900	1 292 040	1 358 787	13,1	4,1	5,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	279 147	373 473	361 039	3,5	3,7	– 3,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	178 429	238 214	238 897	2,3	4,3	0,3
Services d'enseignement	692 780	782 861	762 576	7,4	1,4	– 2,6
Soins de santé et assistance sociale	866 661	1 021 134	1 043 535	10,1	2,7	2,2
Arts,spectacles et loisirs	46 953	43 839	43 452	0,4	– 1,1	– 0,9
Hébergement et services de restauration	166 836	193 470	194 536	1,9	2,2	0,6
Autres services, sauf les administrations publiques	159 597	192 456	194 087	1,9	2,8	0,8
Administrations publiques	542 735	722 711	727 980	7,0	4,3	0,7

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2014, le PIB par habitant se chiffre 37 225 $ au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui constitue une croissance de 1,7 % par rapport à 2013. Ce montant place la région au sixième rang en termes de PIB par habitant. Cet indicateur augmente de 1,5 % pour atteindre 41 482 $ dans l'ensemble du Québec, soit une augmentation légèrement moins élevée que celle qu'on observe au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

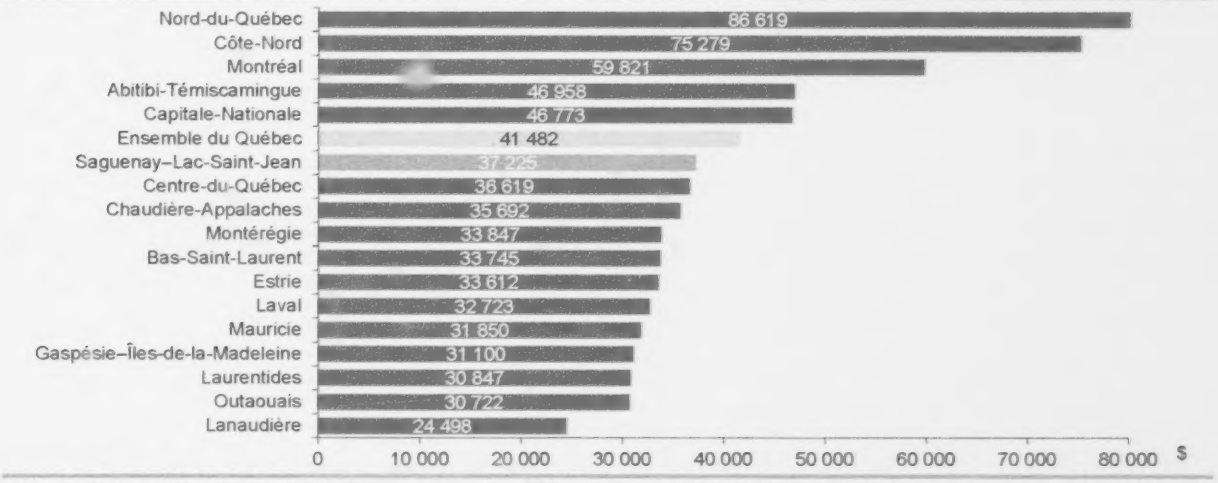

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,0 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît au Saguenay–Lac-Saint-Jean avec moins de vigueur en 2014, soit de 0,5 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse timorée des transferts en provenance des administrations publiques et d'une baisse de la rémunération des salariés. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 24 483 $ par habitant en 2014, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe au 11e rang des régions administratives, tout juste devant l'Estrie (24 443 $), mais derrière l'Outaouais (25 202 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible par habitant atteint 26 046 $ par habitant, soit 1 563 $ de plus qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2014

	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**27 698**	**31 537**	**– 3 839**
Rémunération des salariés	23 168	24 790	– 1 622
Revenu mixte net	2 623	3 513	– 889
Revenu agricole net	106	71	34
Revenu non agricole net	1 243	1 743	– 500
Revenu de location	1 274	1 698	– 424
Revenu net de la propriété	1 906	3 234	– 1 328
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 285**	**8 235**	**1 050**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	107	– 54
Des sociétés financières	2 650	2 175	475
Des administrations publiques	6 577	5 890	687
Administration fédérale	3 127	2 600	528
Administration provinciale	1 757	1 776	– 18
Administrations autochtones	4	5	– 1
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 685	1 509	179
Des non-résidents	5	63	– 58
Moins :			
Transferts courants payés	**12 499**	**13 726**	**– 1 227**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	292	377	– 86
Aux sociétés financières	3 829	3 944	– 115
Aux administrations publiques	8 367	9 259	– 892
Impôts directs des particuliers	5 256	6 082	– 827
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 503	2 628	– 125
Autres transferts courants aux administrations publiques	609	548	60
Aux non-résidents	11	146	– 135
Égal :			
Revenu disponible	**24 483**	**26 046**	**– 1 563**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés (23 168 $) du Saguenay–Lac-Saint-Jean demeure inférieure à celle de la province (24 790 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles. L'écart de revenu au chapitre de la rémunération des salariés tend d'ailleurs à s'accentuer entre les deux entités géographiques ; il est passé de 1 102 $ en 2012 à 1 622 $ en 2014.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 623 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

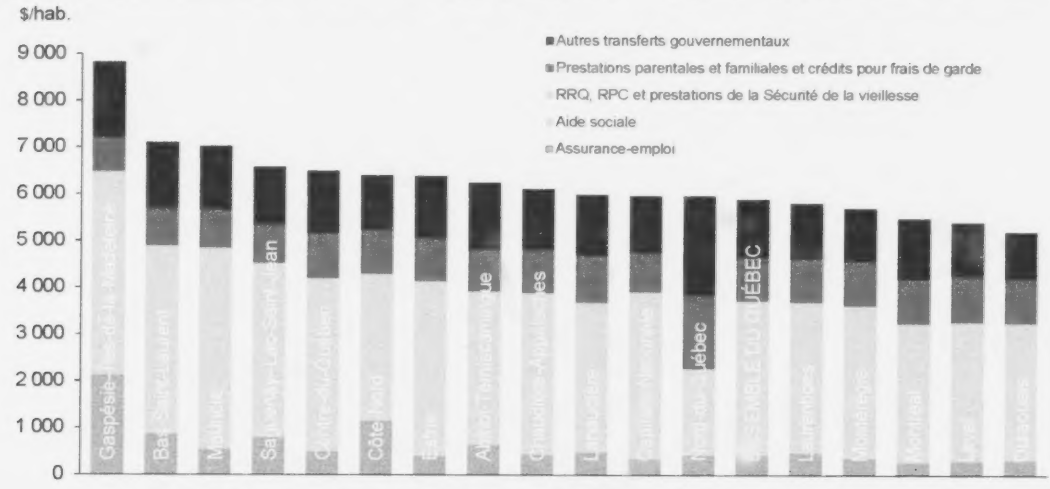

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 6 577 $ en moyenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2014, soit 687 $ par habitant de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux de chômage plus élevé que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes au Saguenay–Lac-Saint-Jean, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, reflétant ainsi un taux de natalité plus faible.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont demeurés plus élevés au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 650 $) que dans l'ensemble de la province (2 175 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les résidents du Saguenay–Lac-Saint-Jean (8 367 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (9 259 $). Toutefois, à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont cotisé, en moyenne, 3 829 $ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est légèrement moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception du Fjord-du-Saguenay où il se contracte de 0,6 % et de Saguenay où il stagne. Les MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy se distinguent en étant les seules dans la région à enregistrer un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec, sous l'effet d'une hausse marquée du revenu mixte net et du revenu net de la propriété.

En dépit de cette augmentation, Maria-Chapdelaine (22 933 $) continue de présenter, pour une huitième année consécutive, le revenu disponible par habitant le plus faible du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En revanche, c'est dans Saguenay (25 080 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 046 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
Le Domaine-du-Roy	21 045	21 793	22 737	22 985	23 359	1,6	2,6
Maria-Chapdelaine	19 889	21 061	21 837	22 449	22 933	2,2	3,6
Lac-Saint-Jean-Est	21 795	22 331	23 250	24 112	24 326	0,9	2,8
Saguenay	22 909	23 493	24 329	25 082	25 080	0,0	2,3
Le Fjord-du-Saguenay	21 237	22 915	23 635	24 430	24 294	– 0,6	3,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**22 075**	**22 808**	**23 660**	**24 367**	**24 483**	**0,5**	**2,6**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de Maria-Chapdelaine demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 300 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables des différents ordres de gouvernement. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts courants reçus dans cette MRC. À l'opposé, c'est dans Saguenay (6 369 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean devraient atteindre 1,6 G$, en hausse de 24,0 %, suivant un gain de 12,2 % en 2014 et un recul de 38,7 % en 2013. La région représenterait ainsi 4,2 % du total québécois (37,3 G$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, le Saguenay–Lac-Saint-Jean arrive au deuxième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 66,1 % de l'investissement régional, sont en progression de 35,9 % en 2015, pour atteindre 1,0 G$, à la suite du gain de 32,2 % en 2014 et du recul de 51,6 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 7,3 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (710,4 M$), soit 68,0 % du total des industries productrices de biens et 45,0 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant environ le tiers de l'investissement régional (33,9 %), est en hausse de 5,9 % en 2015 et se chiffre à 535,9 M$, à la suite de deux reculs consécutifs de 8,7 % en 2014 et de 14,9 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 2,3 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 229,3 M$ en 2015, soit 42,8 % du total des industries productrices de services et 14,5 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 71,2 % de l'investissement total, est en progression de 31,6 % en 2015, pour s'élever à 1,1 G$, à la suite du gain de 31,0 % en 2014 et du recul de 54,0 % en 2013. La croissance en 2015 contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 6,2 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent une progression de 8,5 % en 2015, pour s'établir à 454,6 M$, à la suite de la diminution de 13,2 % en 2014 et de l'augmentation de 11,5 % en 2013. La croissance en 2015 est supérieure à celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Le Saguenay–Lac-Saint-Jean accapare 2,4 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 67,8 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 32,2 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$					%		
Industries productrices de biens	1 231,2	1 201,5	581,1	768,0	1 044,1	35,9	66,1	7,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	30,9	39,4	17,2	16,1	16,2	0,9	1,0	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	63,1	x	x	x	x	..	..	..
Services publics	x	x	426,2	538,3	710,4	32,0	45,0	11,5
Construction	39,7	32,1	x	x	x	..	..	..
Fabrication	x	x	67,3	166,2	204,5	23,0	12,9	5,0
Industries productrices de services	640,4	651,2	554,4	506,0	535,9	5,9	33,9	2,3
Commerce de gros	12,8	13,9	16,1	12,8	12,4	– 2,8	0,8	1,9
Commerce de détail	28,1	35,8	F	34,8	31,8	– 8,7	2,0	2,7
Transport et entreposage	28,7	56,5	48,8	28,2	24,9	– 11,7	1,6	0,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	25,7	24,0	7,0	27,4	x	..	..	..
Finance et assurances[3]	69,3	74,7	x	7,8	7,7	– 1,0	0,5	2,3
Services immobiliers et services de location et de location à bail	27,6	39,7	29,4	25,7	23,5	– 8,3	1,5	1,4
Services professionnels scientifiques et techniques	13,7	11,7	7,8	10,9	8,4	– 22,7	0,5	2,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,3	0,2	x	1,2	1,4	18,7	0,1	2,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	11,3	11,2	x	9,0	4,1	– 54,6	0,3	2,2
Services d'enseignement	67,7	53,3	58,8	51,1	81,9	60,4	5,2	4,0
Soins de santé et assistance sociale	68,7	59,0	x	72,3	61,9	– 14,3	3,9	2,8
Arts, spectacles et loisirs	6,5	4,0	5,7	1,8	3,7	105,2	0,2	1,2
Services d'hébergement et de restauration	18,3	18,3	F	11,1	16,1	44,8	1,0	2,2
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	8,4	7,3	x	2,5	x	..	..	..
Administrations publiques[5]	253,3	241,5	262,4	209,6	229,3	9,4	14,5	2,7
Secteur privé	1 376,3	1 419,8	652,8	855,0	1 125,5	31,6	71,2	6,2
Secteur public	495,3	432,9	482,7	419,1	454,6	8,5	28,8	2,4
Construction	1 453,8	1 461,5	862,7	869,4	1 071,4	23,2	67,8	4,5
Matériel et outillage	417,8	391,2	272,8	404,6	508,6	25,7	32,2	3,8
Total	**1 871,6**	**1 852,7**	**1 135,5**	**1 274,1**	**1 580,0**	**24,0**	**100,0**	**4,2**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean atteint 400,7 M$ en 2015, en baisse de 10,2 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs résidentiel (– 20,7 %) et institutionnel (– 1,6 %), alors que les secteurs commercial et industriel sont en croissance (+ 22,8 % et + 5,7 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Saguenay (60,1 %).

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1999-2015

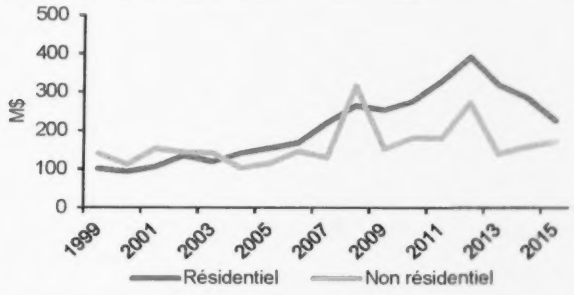

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1999-2015

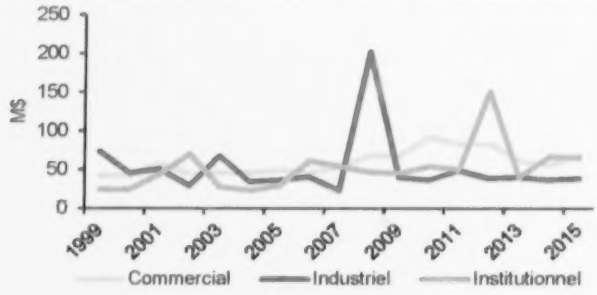

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

La valeur des permis de bâtir dans le secteur résidentiel de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean subit une troisième baisse consécutive et s'élève à 227,2 M$ en 2015, soit une valeur inférieure à la moyenne des quatre dernières années (331,8 M$). À l'échelle des MRC, seule celle de Maria-Chapdelaine enregistre une valeur supérieure à sa moyenne de 2011-2014. Plusieurs municipalités de la région vivent un déclin; c'est le cas notamment de la municipalité de Saguenay (113,5 M$, moyenne 2011-2014 : 182,9 M$) qui affiche une baisse pour une troisième année de suite.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont autorisé la création de 849 nouveaux logements en 2015, comparativement à 1 139 en 2014 (– 25,5 %). Il s'agit d'une troisième baisse annuelle consécutive. Les MRC de Saguenay et de Lac-Saint-Jean-Est sont celles qui ont accordé le plus grand nombre de permis dans la région avec, respectivement, 428 et 173 logements en 2015. Dans ces deux cas comme dans les MRC du Domaine-du-Roy et du Fjord-du-Saguenay, le nombre de nouveaux logements autorisés par les municipalités est inférieur à la moyenne 2011-2014.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1999 2015

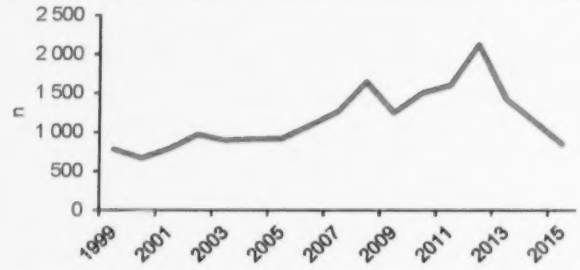

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
Le Domaine-du-Roy[1]	90	90	135	93	49	102
Maria-Chapdelaine[1]	88	57	45	44	64	59
Lac-Saint-Jean-Est[1]	287	321	286	202	173	274
Saguenay	850	1 388	719	626	428	896
Le Fjord-du-Saguenay	287	267	241	174	135	242
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 602**	**2 123**	**1 426**	**1 139**	**849**	**1 573**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir dans le secteur commercial se chiffre à 68,7 M$ en 2015 pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, une valeur légèrement inférieure à la moyenne des quatre dernières années (70,9 M$). Avec 48,3 M$, la MRC de Saguenay est la seule de la région qui affiche une valeur des permis commerciaux supérieure à sa moyenne 2011-2014 (41,0 M$).

Dans le secteur industriel, la valeur des permis de bâtir de la région s'élève à 38,9 M$ en 2015, comparativement à une moyenne 2011-2014 de 41,1 M$. L'écart entre la valeur en 2015 et la moyenne de 2011-2014 est particulièrement marqué dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et du Fjord-du-Saguenay.

Quant aux permis de bâtir dans le secteur institutionnel, ils atteignent 65,9 M$ en 2015, une valeur inférieure à la moyenne de 2011-2014 (77,0 M$). En 2015, Saguenay est la seule MRC à enregistrer une valeur plus élevée que la moyenne des quatre années précédentes pour ce qui est des permis institutionnels.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
Le Domaine-du-Roy[1]	19 749	24 399	3 547	6 791	3 704	2 821	6 022	27 063
Maria-Chapdelaine[1]	20 748	17 780	3 395	7 926	3 980	2 703	2 204	2 602
Lac-Saint-Jean-Est[1]	42 736	59 427	12 654	13 367	3 099	7 007	5 293	11 458
Saguenay	113 503	182 888	48 295	40 977	27 270	26 170	51 935	35 362
Le Fjord-du-Saguenay	30 476	47 328	821	1 819	852	2 425	446	498
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**227 212**	**331 820**	**68 712**	**70 879**	**38 905**	**41 125**	**65 900**	**76 983**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le nombre de médecins s'établit à 609, soit un ratio de 2,2 médecins pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au neuvième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

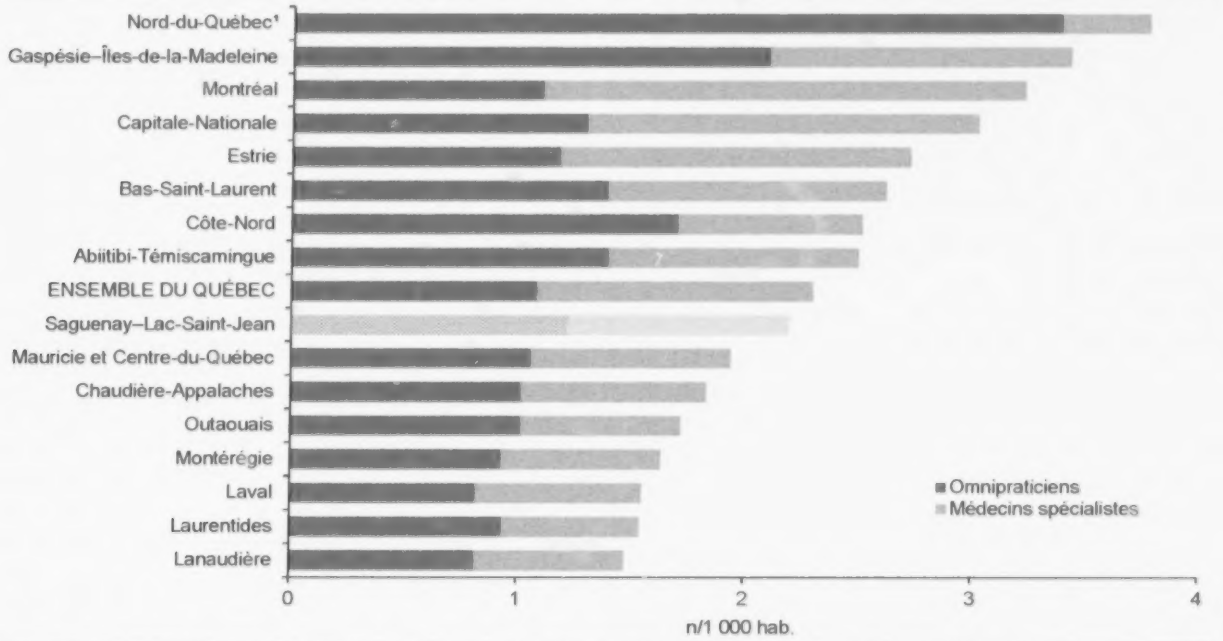

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 12,2 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 15,8 %), mais aussi les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 9,4 % durant cette période. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**543**	**609**	**12,2**	**1,97**	**2,19**	**0,23**
Omnipraticiens	309	338	9,4	1,12	1,22	0,10
Spécialistes	234	271	15,8	0,85	0,98	0,13
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 4 074 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche particulièrement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 46,6 %) et, dans une moindre mesure, les préposées aux bénéficiaires (+ 11,7 %). À l'inverse, une décroissance est observée chez les infirmières (– 8,4 %) et les infirmières auxiliaires (– 9,8 %).

Tableau 7.2

Efectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
			n			%
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**3 959**	**4 068**	**4 077**	**4 076**	**4 074**	**2,9**
Infirmières	1 683	1 603	1 570	1 553	1 542	– 8,4
Infirmières cliniciennes et praticiennes	485	611	690	699	711	46,6
Infirmières auxiliaires	835	833	793	779	753	– 9,8
Préposées aux bénéficiaires	956	1 021	1 024	1 045	1 068	11,7
Nombre pour 1 000 habitants[3]	14,33	14,67	14,68	14,67	14,67	2,4
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 456 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 64,5 %. Les taux semblent en diminution depuis les résultats de la cohorte 2006. Les étudiants des établissements du Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes étudiées. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2006 où il s'élève à 15,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 12,0 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 69,6 % contre 57,6 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 1 137 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 69,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 926 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 68,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (393 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (39,4 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 9,6 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (64,5 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,6 %) porte à 74,1 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**74,1**	**75,0**	**73,1**	**73,1**	**69,8**
Hommes	65,9	67,6	64,0	67,1	64,2
Femmes	79,3	80,5	79,3	77,7	73,8
Technique	**69,0**	**71,4**	**71,0**	**68,6**	**68,5**
Hommes	64,4	66,0	66,1	65,2	62,6
Femmes	72,3	75,8	74,7	71,1	72,8
Accueil ou transition	**39,4**	**36,0**	**34,1**	**36,1**	**39,4**
Hommes	39,0	24,7	24,7	26,0	30,7
Femmes	39,8	50,4	44,8	46,2	47,5
Ensemble des programmes	**67,8**	**68,5**	**67,3**	**66,5**	**64,5**
Hommes	**61,2**	**60,0**	**58,5**	**60,1**	**57,6**
Femmes	**72,6**	**75,5**	**73,8**	**71,5**	**69,6**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 169 bacheliers proviennent du Saguenay–Lac-Saint-Jean (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean affiche une stabilité de ses effectifs avec un taux de variation annuelle moyen pratiquement nul, alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Entre 2012 et 2013, le nombre de diplômés fluctue relativement peu. En comparaison de la forte hausse observée au Québec en 2013 (+ 12,6 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ne connaît qu'une faible progression du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat (+ 2,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 167**	**1 133**	**1 193**	**1 160**	**1 139**	**1 169**	**2,6**	**0,0**	**100,0**
Hommes	411	454	425	433	422	452	7,1	1,9	38,7
Femmes	756	679	768	727	717	717	0,0	– 1,1	61,3
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 61,3 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée proche de celle du Québec. Entre 2008 et 2013, le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 756 à 717. Le nombre de nouvelles diplômées de 2013 égale celui de l'année précédente, une stabilité qui contraste avec l'augmentation de (11,6 %) observée dans l'ensemble du Québec.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec en 2013 (62,5 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant pratiquement la même proportion de nouveaux diplômés (19,1 %).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	15,9	19,5	62,2	2,5	1 167
2009	16,3	18,7	61,6	3,4	1 133
2010	16,6	17,5	63,4	2,5	1 193
2011	14,9	20,9	62,0	2,2	1 160
2012	16,3	19,9	61,7	2,0	1 139
2013	15,8	19,1	62,5	2,6	1 169
Hommes					
2008	7,1	37,0	53,8	2,2	411
2009	7,5	33,7	55,1	3,7	454
2010	7,3	34,8	55,3	2,6	425
2011	6,2	41,6	50,8	1,4	433
2012	6,2	35,8	55,7	2,4	422
2013	9,3	37,3	50,8	2,7	452
Femmes					
2008	20,6	9,9	66,8	2,6	756
2009	22,2	8,7	66,0	3,1	679
2010	21,7	7,9	67,8	2,5	768
2011	20,1	8,5	68,6	2,8	727
2012	22,3	10,6	65,3	1,8	717
2013	19,9	7,7	69,9	2,5	717

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2013, la proportion est de 69,9 % chez les femmes et de 50,8 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (19,9 % f c. 9,3 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,7 % f c. 37,3 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2013 obtiennent leur diplôme en majorité de l'Université du Québec à Chicoutimi (49,6 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Le second principal lieu de formation est l'Université Laval (21,7 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 6,3 % des bacheliers de la région et l'Université de Montréal en attribue à 5,7 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	21,9	22,2	21,0	22,2	19,8	21,7
Université de Montréal	%	6,9	8,6	7,4	5,9	6,4	5,7
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,9	1,4	1,3	2,0	0,7	1,0
École Polytechnique de Montréal	%	0,9	—	0,4	0,5	0,5	0,8
Université de Sherbrooke	%	6,5	5,9	7,3	9,1	7,2	6,3
Université du Québec à Montréal	%	6,4	5,2	6,7	5,6	3,5	4,4
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,9	3,4	2,4	2,8	4,1	2,7
Université du Québec à Chicoutimi	%	47,8	45,3	47,0	45,9	51,9	49,6
Université du Québec à Rimouski	%	0,6	0,9	1,4	1,6	0,8	1,8
Université du Québec en Outaouais	%	0,9	1,1	0,5	0,4	0,5	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	2,1	2,8	2,0	2,2	1,8	2,4
Télé-université	%	—	0,5	0,5	—	0,9	1,1
Université McGill	%	0,5	1,0	0,8	—	0,6	0,8
Université Concordia	%	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	1,3
Université Bishop's	%	0,4	—	—	—	—	—
Total	**n**	**1 167**	**1 133**	**1 193**	**1 160**	**1 139**	**1 169**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean regroupe sur son territoire 36 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales[1], 14 librairies et 22 écrans répartis dans 5 cinémas. Cette région compte ainsi 50,8 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (13 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8) et aux institutions muséales (7,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (7,9 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	26	36	5,6	13,0	7,8
Institutions muséales[2]	20	21	4,8	7,6	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	20	20	5,5	7,2	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	45	45	6,5	16,2	8,4
Librairies	14	14	4,1	5,0	4,2
Cinémas et ciné-parcs	5	5	5,1	1,8	1,2
Écrans	22	22	3,0	7,9	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

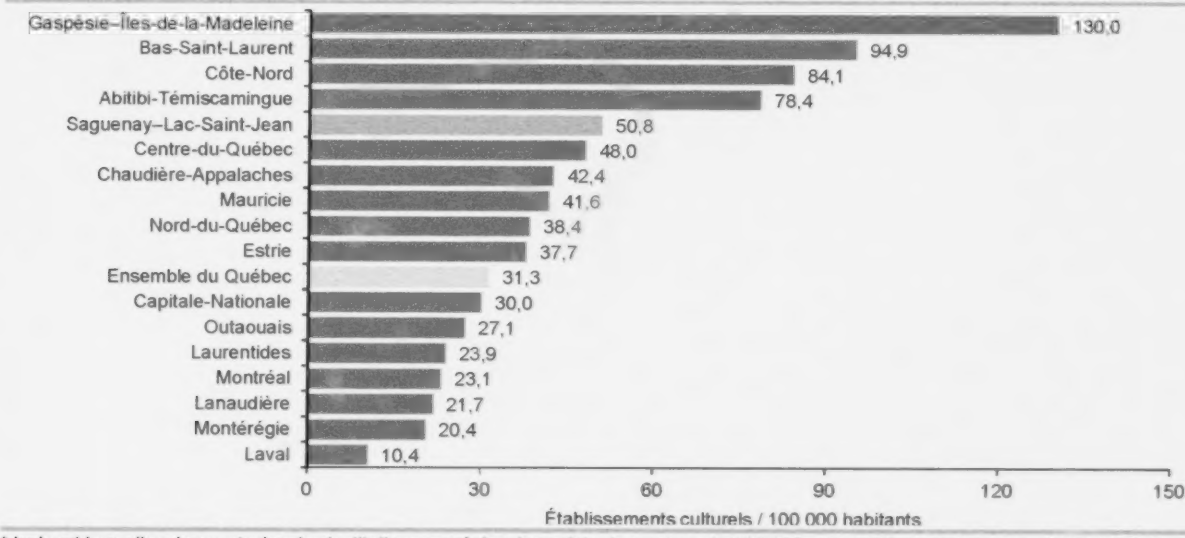

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (498 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (1 309 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des cinémas (1 458 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	474	1,5	1,7	2,1	2,1	2,8
Entrées	n	138 140	406,2	497,5	818,2	827,6	2,0
Assistance des cinémas							
Entrées	n	404 653	1 694,3	1 457,5	2 594,8	2 295,9	2,1
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	363 341	1 281,2	1 308,7	1 740,4	1 676,9	2,6
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	9 464 023	39 857,5	34 087,3	54 227,5	48 414,1	2,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique
Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Parc marin
Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections

des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou

en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2013) : 95 762 km²
Population (2015ᵖ) : 277 209 habitants
Densité de population : 2,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Saguenay 145 745 habitants
- Alma 31 011 habitants
- Dolbeau-Mistassini 14 218 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication du papier
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Le Domaine-du-Roy	31 811	– 2,0	..	69,9	..	..	23 359	1,6	6,6
Maria-Chapdelaine	24 955	– 4,4	..	69,3	..	..	22 933	2,2	5,3
Lac-Saint-Jean-Est	52 936	0,0	..	70,3	..	..	24 326	0,9	4,7
Saguenay	145 745	– 0,5	..	71,5	..	..	25 080	0,0	5,0
Le Fjord-du-Saguenay	21 762	11,1	..	68,8	..	..	24 294	– 0,6	4,3
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2013)	95 762 km²
Population totale (2015[r])	277 209 hab.
Densité de population	2,9 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	6,2 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	5,1 %
Emploi (2015)	128,3 k
Taux d'activité (2015)	60,3 %
Taux d'emploi (2015)	55,3 %
Taux de chômage (2015)	8,3 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	37 225 $
Revenu disponible par habitant (2014)	24 483 $
Dépenses en immobilisation (2015)	1 580 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	2,19
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	64,5 %

Institut de la statistique Québec